



# MODÈLE D'ANNEXE 4 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION FIXÉS PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA)

L'ANNEXE 4 EST ADAPTÉE EN FONCTION DES CRITÈRES PROPRES À CHAQUE SCHÉMA. MERCI DE VOUS ADRESSER À LA DDT(M) POUR DISPOSER DU MODÈLE ADÉQUAT.

## LISTE DES CRITÈRES

### Critères économiques fixés dans le SDREA


### Critères sociaux fixés dans le SDREA


**LISTE DES CRITÈRES**

**Critères environnementaux fixés dans le SDREA**


**Autres critères fixés dans le SDREA**
